

Etude fiscale



Etude réalisée le 9 juillet 2009 par :

Madame Evelyne REVELLAT

KHEPRI FINANCE

A l'attention de :

Monsieur et Madame Stéphane BONNAUD

71, rue Carnot
94130 Nogent sur Marne

Téléphone : 01.48.77.14.17

IMPOT SUR LE REVENU

Synthèse de l'IR

DECLARATION DES REVENUS (N°2042)

Audit de la déclaration des revenus

IMPOT SUR LE REVENU

Compte tenu des données que vous nous avez communiquées, nous avons procédé au calcul de votre impôt sur les revenus perçus en 2008.

Impôt sur le Revenu

Monsieur Stéphane BONNAUD, vous êtes né en 1963.
Vous êtes marié. Votre conjoint est né en 1964.
Vous avez 1 enfant mineur célibataire.
Votre nombre de parts est donc égal à 2,50.

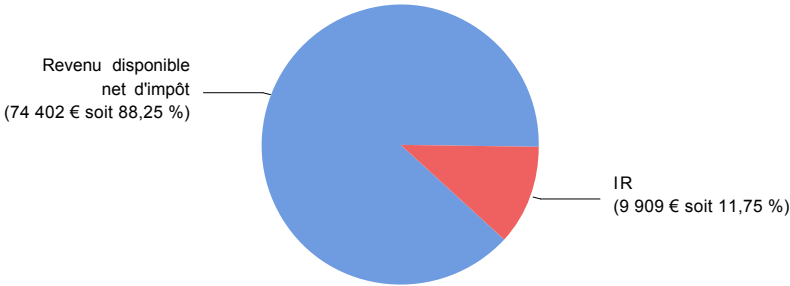
Revenus déclarés	84 311 €
Revenu Brut Global (compte tenu des différents abattements)	77 086 €
Charges déductibles du revenu global	0 €
Revenu Net Imposable au sens du Code Général des Impôts	77 086 €
Revenu fiscal de référence	77 086 €
Impôt sur les revenus soumis au barème	9 909 €
Réductions d'impôt	0 €
VOTRE IMPOT NET A PAYER EST DONC DE	9 909 €

Votre Taux Marginal d'Imposition (TMI) c'est-à-dire le taux appliqué sur la dernière tranche d'imposition est de 30,00 %.

Le seuil de votre tranche d'imposition c'est-à-dire le montant en dessous duquel vous serez taxé au taux marginal inférieur est de **62 074 €** et le plafond est de **139 010 €**. Vous disposez donc d'une marge disponible de **61 924 €** avant d'être imposé dans la tranche supérieure.

Pression fiscale globale

Revenus déclarés au titre de l'impôt sur le revenu	84 311 €
Total des revenus disponibles avant impôts	84 311 €
Impôt net à payer (IR)	9 909 €
Contributions sociales (hors prélèvement à la source)	0 €
Total des impôts et taxes	9 909 €
Revenu disponible net d'impôts et taxes	74 402 €
Pression fiscale globale (part des revenus déclarés consacrée aux impôts)	11,75 %



AVIS D'IMPÔT SUR LE REVENU

2008



Document strictement personnel, concernant l'imposition
de M. Stéphane BONNAUD, ne pouvant se substituer
à l'avis adressé par votre perception

DETAILS DES REVENUS

Total des salaires et assimilés	Vous			
Déduction 10 % ou frais réels	97 540			
Salaires, pensions, rentes nets	-9 754			
	87 786			87 786

Revenus perçus par le foyer fiscal

Revenus fonciers nets				-10 700
-----------------------	--	--	--	---------

REVENU BRUT GLOBAL

77 086

... REVENU IMPOSABLE ...

77 086

*** IMPOT SUR LES REVENUS SOUMIS AU BAREME ***

9 909

Impôt sur le revenu net avant corrections

9 909

Compte tenu des éléments que vous avez déclarés, le
total de votre imposition nette à recouvrer est de

=

9 909

Votre taux d'imposition est de :

12,85 %

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Revenu fiscal de référence :

77 086

REPORTS SUR LES ANNEES SUIVANTES

Déficits fonciers non déduits des autres revenus à reporter sur votre
déclaration de revenus fonciers 2009 à souscrire en 2010

2 529

PLAFOND EPARGNE RETRAITE

Le plafond disponible pour la déduction des
cotisations d'épargne retraite versées en 2009, pour la
déclaration des revenus à souscrire en 2010 est de :

Plafond de déduction calculé sur les revenus de 2008

Vous

8 779

Conjoint

3 328

PLAFOND POUR LES COTISATIONS VERSEES EN 2009

8 779

3 328

M

SITUATION
DU FOYER

CAS

PARTICULIER

ANNÉE DE
NAISSANCE

1

ENFANTS MINEURS
OU HANDICAPÉS

DONT ENFANTS

HANDICAPÉS

RESIDENCE EXCLUSIVE

ENFANTS MINEURS
OU HANDICAPÉS

RESIDENCE ALTERNEE

DONT ENFANTS
HANDICAPÉSENFANT MAJEUR
CÉLIBATAIREENFANT
MARIÉPERSONNES
RECUEILLIES HANDICAPÉES

2,50

NOMBRE
DE PARTS

DECLARATION DES REVENUS (N°2042)



Vous pouvez transmettre les formulaires présentés pages suivantes à votre centre des impôts, qui les considérera comme recevables conformément aux instructions du BOI 5 N-1-02 du 5 décembre 2002.

Quelques conseils avant de transmettre vos formulaires :

- Afin d'éviter tout risque de confusion ou d'omission sur les éléments déclarés, vous devez vous assurer que les documents imprimés par Premis plus sont parfaitement lisibles (qualité d'encre, taille des caractères). Dans le cas contraire, nous vous conseillons de modifier les paramètres d'impression (à partir du menu Fichier, Mise en page), d'imprimer en couleur, et de réduire les marges.
- Consultez attentivement l'audit de la déclaration n°2042 pour vérifier que votre déclaration ne comporte pas d'erreur. Rassemblez les justificatifs demandés en vous aidant des messages signalés par un trombone dans l'audit.
- N'oubliez pas de signer la déclaration imprimée et d'agrafer ensemble tous les feuillets constituant la déclaration.
- Enfin, si vous avez reçu à votre domicile une déclaration préremplie, vous joindrez ce document au(x) formulaire(s) n°2042 imprimés à partir de votre logiciel.

DÉCLARATION DES REVENUS 2008

8



Envoyez votre déclaration au centre des impôts de votre domicile
au plus tard le 29 mai.

Affranchissez suffisamment votre lettre.

Vous déposez une déclaration pour la première fois, cochez la case ☐
Vous avez déjà déposé une déclaration, indiquez les numéros ci-contre ☐
Vous trouverez ces numéros sur votre déclaration de revenus ou votre avis d'imposition de l'année dernière. Leur indication facilitera le rapprochement des acomptes ou mensualités que vous avez déjà payés et de l'impôt dû.

Votre n° FIP **940 81 68 3924048789 3 A**

Votre n° fiscal **09 92 720 951 229 C**

N° fiscal de votre conjoint **09 02 720 951 229 C**

ÉTAT CIVIL DES DÉCLARANTS

Monsieur ☒

Madame ☐

Mademoiselle ☐

Monsieur ☐

Madame ☒

Mademoiselle ☐

Nom..... **BONNAUD**
Nom de naissance.....
Prénoms..... **Stéphane**
Date de naissance..... **12/06/1963**
Lieu de naissance..... Dept **17** Commune **Royan**

BONNAUD
Del Do
Sylvie
26/09/1964
Dept **67** Commune **Strasbourg**

Pour les couples mariés : Madame, si vous souhaitez voir figurer votre nom de naissance sur nos courriers, veuillez cocher la case ☐

ADRESSE AU 1^{er} JANVIER 2009 pour le calcul correct de votre taxe d'habitation

Numéro et rue..... **71, rue Carnot**
Appartement..... N° Étage Esc. Bât. Résidence Nbre de pièces | **4**
Commune..... Code postal **94130** Commune **Nogent sur Marne**
Statut : vous êtes..... propriétaire ☒ locataire ☐ occupant à titre gratuit ☐ Nom du propriétaire

CHANGEMENTS D'ADRESSE

Déménagement..... En 2008, précisez à quelle date | | | **2008**

Indiquez votre adresse au 1er janvier 2008 :

Numéro et rue.....
Appartement..... N° Étage Esc. Bât.
Résidence Nbre de pièces | |
Commune..... Code postal Commune
Statut : vous êtes..... propriétaire ☐ locataire ☐ occupant à titre gratuit ☐
Nom du propriétaire.....

En 2009, précisez à quelle date | | | **2009**

Indiquez votre adresse actuelle pour bien recevoir votre courrier :

N° Étage Esc. Bât.
Résidence Nbre de pièces | |
Code postal Commune
propriétaire ☐ locataire ☐ occupant à titre gratuit ☐

REDEVANCE AUDIOVISUELLE

Si aucune de vos résidences (principale ou secondaire) n'est équipée d'un téléviseur (voir notice), cochez la case ☐ Ø RA ☐

SIGNATURE DU OU DES DÉCLARANTS

À **Nogent sur Marne** le **26 mai** 2008

En application de la loi "Informatique et libertés" vous pouvez accéder aux données fiscales vous concernant et demander leur rectification, sous certaines réserves, auprès de votre centre des impôts. Les données que vous déclarez sont utilisées aux fins de gestion et de recoupement par l'administration fiscale mais également par certains organismes de sécurité sociale habilités (voir notice).

Téléphone **01.48.77.14.17**

Adresse internet **stephane.r.bonnaud@wanadoo.fr**

Si vous déposez également une déclaration 2042 complémentaire, cochez la case ☐

N'OUBLIEZ PAS DE REMPLIR LE CADRE A

- Si vous élevez seul(e) votre ou vos enfants : complétez le cadre B ;
- Si vous avez des personnes à charge (autres que les enfants rattachés), complétez le cadre C ;
- Si un ou plusieurs de vos enfants majeurs ou mariés demandent leur rattachement, complétez le cadre D.

A | SITUATION DU FOYER FISCAL EN 2008

Mariés.....	M	☒	Célibataire.....	C	☐
Divorce/séparation.....	D	☐	Veuvage.....	V	☐
Pacs.....	O	☐			

Changement en 2008

Date du mariage ou du Pacs.....	X	07
Date de divorce/séparation/rupture de Pacs.....	Y	07
Date du décès.....	Z	07

Souscrivez une déclaration pour chaque période avant et après votre changement de situation de famille

Situation des enfants en cas de célibat, divorce, séparation, veuvage

1. Vous vivez seul(e) et vous avez eu un enfant décédé après l'âge de 16 ans ou par suite de faits de guerre complétez case H..... K

2. Vous vivez seul(e) et vos enfants (*majeurs ou mariés ; mineurs imposés en leur nom propre*) ne sont pas comptés à votre charge ou n'ont pas demandé leur rattachement à votre foyer *complétez case H*..... E

Année de naissance de votre enfant dernier-né, ouvrant droit
à la demi-part supplémentaire..... H

3. Vous ne vivez pas seul(e)..... N

Situations donnant droit à une demi-part supplémentaire

1. Titulaire d'une pension (militaire, accident du travail)
pour une invalidité d'au moins 40 % ou d'une carte d'invalidité
d'au moins 80 % *joignez une copie de la carte*..... P

Votre conjoint remplit ces conditions, ou votre conjoint,
 décédé en 2008, remplissait ces conditions..... F ☐

2. Titulaire de la carte du combattant ou d'une pension militaire d'invalidité ou de victime de guerre :

Vous êtes célibataire, divorcé, séparé, veuf et :

- vous avez plus de 75 ans et vous remplissez ces conditions :

- vous avez plus de 75 ans et votre conjoint, décédé.

remplissait ces conditions :

– votre conjoint, âgé de plus de 75 ans, décédé en 2008,
remplissait ces conditions..... W ☐

Vous êtes mariés ou liés par un PACS et l'un des deux déclarants, âgé de plus de 75 ans, remplit ces conditions..... S

Vous avez une pension de veuve de guerre..... G

B | PARENT ISOLÉ

Vous êtes célibataire, divorcé(e), séparé(e), veuf(ve) et vous vivez seul(e)
avec votre (ou vos) enfant(s) ou des personnes invalides recueillies
sous votre toit, cochez la case..... T ☐

C | PERSONNES À CHARGE EN 2008

Précisez ci-dessous TOUTES LES PERSONNES À VOTRE CHARGE autres que les enfants qui demandent leur rattachement, en indiquant pour chacune son année de naissance. (Ne comptez pas les enfants qui souscrivent une déclaration séparée ou qui sont déclarés à charge par une autre personne).

Nombre d'enfants non mariés de moins de 18 ans au 1-01-2008

ou nés en 2008 ou handicapés quel que soit l'âge..... F 1

Année de naissance

1996	2	3	4	5	6
------	---	---	---	---	---

dont enfants titulaires de la carte d'invalidité..... G

Année de naissance :

1	2	3	4	5	6
---	---	---	---	---	---

Personnes vivant sous votre toit et titulaires de la carte d'invalidité d'au moins 80 %..... R

Année de naissance :

1	2	3	4	5	6
---	---	---	---	---	---

Nom, prénoms, date et lieu de naissance

BONNAUD Adrien 30/11/1996 75 Paris

D | RATTACHEMENT D'ENFANTS MAJEURS OU MARIÉS EN 2008

Nombre d'enfants célibataires (ou veufs ou divorcés) majeurs
sans enfant..... J

Nombre d'enfants mariés et d'enfants non mariés chargés
de famille (y compris le conjoint et les enfants)..... N

Nom, prénoms, date et lieu de naissance

E | RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Indiquez notamment le nom et l'adresse des bénéficiaires de versements déclarés p 4.

This image shows a single sheet of white paper with horizontal blue lines, resembling notebook paper. The lines are evenly spaced and run across the width of the page. There is no handwriting or other markings on the paper.

1 | TRAITEMENTS, SALAIRES, PRIME POUR L'EMPLOI, PENSIONS ET RENTES

TRAITEMENTS, SALAIRES

Revenus d'activité.....
Autres revenus imposables *pré retraite, chômage*.....
Frais réels *liste détaillée sur papier libre*.....
Demandeur d'emploi de plus d'un an.....
Revenus d'heures supplémentaires exonérés.....

VOUS		CONJOINT		1 ^{er} PERS. À CHARGE		2 ^{es} PERS. À CHARGE	
AJ	97 540	BJ		CJ		DJ	
AP		BP		CP		DP	
AK		BK		CK		DK	
AI	COCHEZ ►	BI	COCHEZ ►	CI	COCHEZ ►	DI	COCHEZ ►
AU		BU		CU		DU	

POUR RECEVOIR LA PRIME POUR L'EMPLOI *Pour obtenir la prime par virement, joignez un RIB si vous ne l'avez pas déjà communiqué*

Vous avez exercé une activité à temps plein toute l'année 2008 ;
cochez la case.....
Sinon, nombre d'heures payées dans l'année.....
y compris les heures supplémentaires exonérées

AX	COCHEZ ►	BX	COCHEZ ►	CX	COCHEZ ►	DX	COCHEZ ►
AV	HEURES ►	BV	HEURES ►	CV	HEURES ►	DV	HEURES ►

PENSIONS, RETRAITES, RENTES Y COMPRIS PENSIONS ALIMENTAIRES

Pensions, retraites, rentes.....
Pensions alimentaires perçues.....

AS		BS		CS		DS	
AO		BO		CO		DO	

RENTES VIAGÈRES À TITRE ONÉREUX

Total des rentes perçues par le foyer pour chaque âge
d'entrée en jouissance.....

MOINS DE 50 ANS		DE 50 ANS À 59 ANS		DE 60 ANS À 69 ANS		À PARTIR DE 70 ANS	
AW		BW		CW		DW	

2 | REVENUS DES VALEURS ET CAPITAUX MOBILIERS

Revenus des actions et parts soumis au prélèvement libératoire de 18 %.....
Produits d'assurance-vie et de capitalisation soumis au prélèvement libératoire de 7,5 %.....
Produits de placement soumis aux prélèvements libératoires autres que ceux indiqués lignes DA et DH.....

REVENUS OUVRANT DROIT À ABATTEMENT *ne les déduisez pas*

Revenus des actions et parts *crédit d'impôt inclus*.....
Revenus imposables des titres non cotés détenus dans le PEA.....
Revenus distribués dans le PEA *pour le calcul du crédit d'impôt de 50 %*.....
Produits des contrats d'assurance-vie et de capitalisation d'une durée d'au moins 6 ou 8 ans.....

REVENUS N'OUVRANT PAS DROIT À ABATTEMENT

Revenus de valeurs mobilières et distributions *crédit d'impôt inclus*.....
Autres revenus distribués et revenus des structures soumises hors de France à un régime fiscal privilégié.....
Intérêts et autres revenus assimilés *crédit d'impôt inclus*.....

AUTRES

Revenus des lignes DC, CH, TS, TR déjà soumis aux prélèvements sociaux sans CSG déductible.....
Revenus des lignes DC, CH, TS, TR déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible.....
Frais venant en déduction.....
Crédits d'impôt sur valeurs étrangères.....
Crédit d'impôt "directive épargne" et autres crédits d'impôt restituables.....
Déficit des années antérieures non encore déduits.....
Impatriés : revenus perçus à l'étranger exonérés à hauteur de 50 %.....

3 | PLUS VALUES ET GAINS TAXABLES À 18 %

Gains de cessions de valeurs mobilières, de droits sociaux et assimilés taxables à 18 %.....
Pertes de l'année 2008 sur cessions de valeurs mobilières, de droits sociaux et assimilés.....
En cas de pertes antérieures à 2008 non encore imputées, indiquez le détail sur papier libre ou joignez le tableau de suivi n° 2041 SP.

4 | REVENUS FONCIERS *lignes BA, BB, BC, BD : report du résultat déterminé sur la déclaration n° 2044*

Micro foncier : recettes brutes sans abattement.....
Adresse de la location :
Revenus fonciers.....
Déficit imputable sur les revenus fonciers.....
Déficit imputable sur le revenu global.....
Déficits antérieurs non encore imputés.....
Primes d'assurance des loyers impayés *voir notice*.....
Si vous souscrivez une déclaration 2044-spéciale, cochez la case

BE	
BA	
BB	2 529
BC	10 700
BD	
BF	
BZ	COCHEZ ► ☒

REVENUS EXCEPTIONNELS OU DIFFÉRÉS *à imposer suivant le système du quotient*

Montant total des revenus à imposer *n'incluez pas ces revenus dans les autres rubriques de la déclaration*.....
Nature, détail et année d'échéance normale de ces revenus. Pour les bénéfices agricoles indiquez le nom du titulaire et s'il est adhérent d'un CGA.

ØXX	
-----	--

Montant de la CSG déductible calculée sur les revenus du patrimoine.....		DE	
Pensions alimentaires versées à des enfants majeurs : <i>décision de justice définitive avant 2006 ⓘ remplir page 2-E</i>	GI	1ER ENFANT	2E ENFANT
Autres pensions alimentaires versées à des enfants majeurs ⓘ remplir page 2-E	EL	1ER ENFANT	2E ENFANT
Autres pensions alimentaires versées : <i>décision de justice devenue définitive avant 2006 ⓘ remplir page 2-E</i>		GP	
Autres pensions alimentaires versées ⓘ remplir page 2-E		GU	
Déductions diverses ⓘ remplir page 2-E		DD	

ÉPARGNE RETRAITE PERP ET PRODUITS ASSIMILÉS (PREFON, COREM ET C.G.O.S.)

Épargne versée en 2008			
- Cotisations versées en 2008 au titre d'un PERP, PREFON, COREM et C.G.O.S.....	RS	RT	RU
- Rachats de cotisations en 2008 (PREFON, COREM et C.G.O.S.).....	SS	ST	SU
- Plafond de déduction.....	PS	PT	PU
- Vous souhaitez bénéficier du plafond de votre conjoint.....			QR
- Vous êtes nouvellement domicilié en France en 2008 après avoir résidé à l'étranger au cours des 3 années précédentes.....			QW
Détermination du plafond de déduction pour les revenus 2009			
- Cotisations aux régimes obligatoires d'entreprise de retraite supplémentaire			
ou aux contrats "Madelin" et abondement de l'entreprise à un PERCO en 2008.....	QS	QT	QU

7 | CHARGES OUVRANT DROIT À RÉDUCTION OU À CRÉDIT D'IMPÔT le symbole ⓘ signifie que vous devez joindre vos reçus ou vos justificatifs

Dons à des organismes d'aide aux personnes en difficulté (maximum 495€ ⓘ).....	UD		UE
Autres dons que ceux de la ligne UD ⓘ.....	UF		UG
- Report des années antérieures..... XS 03 XT 04 XU 05 XW 06 XY 07			
Cotisations syndicales des salariés et pensionnés ⓘ.....	AC	VOUS	AG
	AD		AH
Nombre d'enfants à charge poursuivant leurs études.....	EA	COLLÈGE ▶	EF
Frais de garde des enfants de moins de 7 ans au 31-12-2008 ⓘ ⓘ remplir page 2-E	GA	1ER ENFANT	GB
Sommes versées pour l'emploi d'un salarié à domicile ⓘ ⓘ remplir page 2-E			
- En 2008, vous (et votre conjoint pour un couple marié/pacsé) avez exercé une activité professionnelle ou avez été demandeur d'emploi.....			DB
- Vous ne remplissez pas les conditions ci-dessus ou avez engagé des dépenses pour un ascendant de plus de 65 ans bénéficiaire de l'APA.....			DF
- Vous avez ou votre conjoint ou une personne à votre charge a la carte d'invalidité d'au moins 80% voir notice.....			DG
- Ascendants bénéficiaires de l'APA âgés de plus de 65 ans pour lesquels vous avez engagé des dépenses.....			DL
Primes de rente survie, contrats d'épargne handicap ⓘ.....			GZ
Dépenses d'accueil dans un établissement pour personnes âgées dépendantes.....	CD	1ER PERSONNE	CE
Prestations compensatoires : sommes versées en 2008.....			WN
- Sommes totales décidées par jugement en 2008 ou capital reconstitué.....			WO
- Capital fixé en substitution de rente.....			WM
- Report des sommes décidées en 2007.....			WP
Intérêts des prêts étudiants (contrats conclus entre le 1-09-2005 et le 31-12-2008)			
- Intérêts versés en 2008			UK
- Vous souscrivez pour la première fois une déclaration à votre nom et vous étiez auparavant rattaché à un autre foyer fiscal:			
Nbre d'années de remboursement du prêt avant 2008..... VO NOMBRE ▶ Intérêts versés avant 2008.....			TD
Dépenses en faveur des économies d'énergie et du développement durable ⓘ			
- Chaudières à basse température.....			WQ
- Chaudières à condensation, matériaux d'isolation thermique, appareils de régulation de chauffage ;			
équipements de raccordement à un réseau de chaleur ; équipements de récupération et de traitement des eaux pluviales.....			WH
- Chaudières à condensation, matériaux d'isolation thermique et appareils de régulation de chauffage installés au plus tard			
le 31 décembre de la 2e année suivant la date d'acquisition d'un logement achevé avant le 1-01-1977.....			WG
- Équipements utilisant une source d'énergie renouvelable.....			WF
Dépenses en faveur de l'aide aux personnes ⓘ			
- Équipements pour les personnes âgées ou handicapées.....			WJ
- Travaux de prévention des risques technologiques ou acquisition d'ascenseurs électriques à traction			WI
Intérêts des emprunts contractés pour l'acquisition de l'habitation principale réalisée à compter du 06-05-2007:			
- Première annuité	VY		Annuités suivantes
			VZ

8 | DIVERS

Élus locaux indemnisés de fonction soumises à la retenue à la source ⓘ.....	BY	VOUS	CY
Plus-values en report d'imposition non expiré			UT
Personnes domiciliées en France percevant des revenus à l'étranger cf. déclaration n° 2047			
- Revenus exonérés (y compris salaires et primes des détachés à l'étranger) non déclarés page 3, retenus pour le calcul du taux effectif.....			TI
- Revenus étrangers soumis en France à l'impôt sur le revenu et imposables à la CRDS.....			TL
- Revenus étrangers imposables en France, ouvrant droit à un crédit d'impôt égal au montant de l'impôt français.....			TK
Revenus exonérés non retenus pour le calcul du taux effectif revenus d'organismes internationaux, de représentations étrangères.....			FV
Contrats d'assurance-vie conclus à l'étranger joignez la liste des contracts.....			TT
Comptes bancaires à l'étranger joignez la déclaration n°3116 ou la liste des comptes sur papier libre			UU

- Les formulaires édités par Premis plus sont acceptés par l'administration conformément au BOI 5 N-1-02 du 5 décembre 2002. Ils doivent être complets et lisibles. Pensez à signer le ou les formulaires (y compris la déclaration n°2042 C s'il y a lieu) et àagrafer l'ensemble des feuillets que vous glisserez à l'intérieur de la déclaration préremplie, reçue à votre domicile.
- Redevance audiovisuelle : vous possédez un ou plusieurs postes de télévision. La redevance audiovisuelle vous sera adressée en même temps que l'avis de taxe d'habitation de votre résidence principale et devra être acquittée dans les mêmes délais. Pour 2008, la redevance s'élevait à 118 € (ou à 75 € pour les résidents dans les DOM).
- Compte tenu de votre situation familiale, l'avantage fiscal résultant de l'application du quotient familial est plafonné, pour les revenus de 2008, à 2 292 €.
- Vous avez déclaré des revenus d'activité salariée. Pour déterminer le montant de la prime pour l'emploi à laquelle vous pouvez éventuellement prétendre, précisez s'il s'agit d'un temps plein sur l'année ou, dans le cas contraire, indiquez le nombre d'heures rémunérées dans l'année (y compris les heures supplémentaires exonérées).
- Revenus fonciers : n'oubliez pas de joindre votre déclaration des revenus fonciers (imprimé n°2044 ou n°2044 spéciale).
- Déficits imputables sur les revenus fonciers : le montant indiqué (2 529 €) peut être imputé pendant les 10 années qui suivent la réalisation du déficit.
- Vous avez des enfants mineurs à charge en âge d'être scolarisés. Veuillez vérifier le nombre d'enfants scolarisés déclarés aux lignes EA à ED pour bénéficier de la réduction d'impôt à laquelle vous avez droit.
- Votre revenu de référence est égal à 77 086 €. Ce revenu sert à déterminer les éventuels exonérations ou allègements de taxe d'habitation et de taxe foncière.
- Les fac-similés d'avis d'imposition et d'avis de contributions sociales imprimés par Premis plus sont strictement personnels et n'ont aucune valeur juridique. Dans vos démarches ou vos relations avec les tiers, ils ne peuvent en aucun cas se substituer aux avis d'imposition qui vous sont adressés par votre perception.